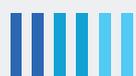




# La solution par nature

- Soufre micronisé
- Technology WG ADVANCE
- Efficacité et sélectivité de référence



## Sulpec<sup>®</sup> 80 GD

FICHE TECHNIQUE



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher  
de votre technicien habituel ou à consulter le site  
[www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA<sup>®</sup>**  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Sulpec® 80 GD

Composition : 80% soufre micronisé - FRAC : M02 - Granulés dispersables (WG)

**SULPEC® 80 GD est une solution d'origine naturelle utilisable sur de nombreuses cultures apportant efficacité, persistance et sélectivité. Sa formulation unique garantit un excellent confort d'utilisation.**

## MODE D'ACTION

Le soufre mouillable agit par contact et vapeur de manière préventive :

- ✓ Blocage du système respiratoire du champignon.
- ✓ Inhibition de la synthèse des acides nucléiques et des protéines
- ✓ **Multisites**, il contrôle l'ensemble des souches pour une meilleure gestion des résistances.

## UTILISATION FACILITÉE

- ✓ Multicultures
- ✓ Utilisable en agriculture biologique
- ✓ Liste verte BNIC
- ✓ Délai rentrée 6 heures en plein champ et 8 heures sous abri

## FORMULATION TECHNOLOGY WG ADVANCE

- ✓ Taille homogène des granulés
- ✓ Dispersion instantanée dans l'eau
- ✓ Bonne tenue en suspension
- ✓ Forte adhérence à la végétation pour une excellente couverture
- ✓ Pas de poussière
- ✓ Stabilité au stockage



Formulation exclusive Ascenza  
« Technology WG Advance »



SULPEC® 80 GD  
est éligible  
aux CEPP

## USAGES AUTORISÉS

CULTURE	CIBLES	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	CONDITIONS D'EMPLOI	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)	ZNT* AQUATIQUE	ZNT* ARTHROPODES NON CIBLES
Betterave industrielle et fourragère	Oïdium(s)	7,5 kg/ha	3/an	-	3 jours	5m	-
Blé (épeautre, triticale)	Oïdium(s)	10 kg/ha	1/an	-	3 jours	5m	-
Houblon	Oïdium(s)	7,5 kg/ha <sup>1</sup>	8/an	-	5 jours	5m	5m
Melon (pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha	7/an	Plein champ et sous abri	3 jours	5m	-
Orge d'hiver et de printemps	Oïdium(s)	10 kg/ha	1/an	-	3 jours	5m	-
Pêcher (abricotier, nectarinier)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha <sup>2</sup>	3/an	-	30 jours	5m	20m
Pommier (poirier, cognassier, nashi, néflier, pommette)	Oïdium(s)	7,5 kg/ha <sup>2</sup>	12/an	-	3 jours	5m	20m
	Tavelure(s)	7,5 kg/ha <sup>2</sup>	12/an	-	3 jours	5m	20m
Rosier	Oïdium(s)	7,5 kg/ha	3/an	Plein champ et sous abri	3 jours	5m	-
Vigne	Excoriose	7,5 kg/ha <sup>3</sup>	2/an	-	3 jours	5m	5m
	Oïdium(s)	12,5 kg/ha	8/an	-	21 jours	5m	5m

\* Zone non traitée (voir phrase SPE 3)

<sup>1</sup> 7,5 kg/ha équivalent à 0,5 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 1500 L/ha

<sup>2</sup> 7,5 kg/ha équivalent à 0,75 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 1000 L/ha

<sup>3</sup> 7,5 kg/ha équivalent à 1,25 kg/hL, sur la base d'un volume maximal de bouillie de 600 L/ha

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- ✓ Veiller à adapter le volume de pulvérisation au volume de la végétation.
- ✓ Ne pas appliquer SULPEC® 80 GD dès que la température risque de dépasser 28°C sous abri dans les 24 heures suivant l'application.
- ✓ Pour garantir l'homogénéité de la bouillie : maintenir l'agitation de l'introduction de SULPEC® 80 GD jusqu'à la fin de traitement.

**SULPEC® 80 GD**: AMM n°2160475 - 80% de soufre micronisé - Granulés dispersables (WG) - © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par Ascenza, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél 01 69 53 98 89.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Octobre 2023

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.



EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.